

INT. CONSEC. FRA-ITAL - A.A. 2000-01
SESSIONE ESTIVA - II APPELLO - 26/6/01
TERZO ANNO

Polit' 8'20"

(1*) Mesdames, Messieurs,

02-1173_A_CON-3

1173/A

L'adoption du rapport d'Helsinki sur le sport, le 1 décembre 1999, a constitué un moment important dans les relations entre la Commission et le sport. En effet, pour la première fois, la Commission a donné la vision globale du sport qui manquait jusqu'à présent à notre approche. ~~Je suis particulièrement fier d'avoir réussi à faire partager cette nouvelle conception du sport à mes collègues commissaires.~~ Désormais, il ne sera plus possible de dire que la Commission ne s'intéresse au sport que lorsque d'importants intérêts économiques sont en jeu. Pour moi, le sport, c'est la dimension sociale et sociétale qui compte avant tout. Mais avant de parler du contenu, je dirais que le rapport d'Helsinki a également illustré la méthode de travail à laquelle je souhaite rester

fidèle à savoir

LA RECHERCHE PERMANENTE DU

DIALOGUE ET DE LA CONCERTATION

Vous avez pu constater que le travail que j'ai accompli depuis mon entrée en fonction en tant que Commissaire chargée des sports l'a été à partir d'une coopération étroite avec le monde du sport.

~~Je suis depuis mon entrée en fonction comme Commissaire chargée des sports soucieuse de poursuivre ce dialogue qui~~

(1*) DISCOURS DE M. ME V. REDING (COMMISS. U.E) À L'OCCASION DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL AVEC LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES EUROPÉENNES - 17.4.2000

apporte à la Commission une connaissance des problèmes concrets que rencontre le monde du sport /

2

Et maintenant, j'en viens au cœur du débat puisque nous sommes ici pour évoquer ensemble le suivi du rapport d'Helsinki.

Ce rapport constitue en effet la "**vision communautaire du sport**". J'ai voulu faire passer un message spécifiquement sportif et, pour la première fois, proposer à nos concitoyens une lecture unique et homogène de la manière dont le sport est appréhendé par la Commission.

Un certain nombre de questions soulevées dans le rapport correspondent à des préoccupations qui ont été également exprimées par le mouvement sportif. Je me permettrai d'en énumérer quelques-unes :

- **l'attachement à une vision éthique du sport.** Le souci de la Commission était de corriger l'impression trop répandue

que nous ne nous intéressons au sport que dans ses implications économiques. Rien n'est plus faux. La présence croissante de l'économie dans le sport constitue un phénomène incontestable et incontournable. / Cependant,

ceci ne signifie pas que la Commission se désintéresse des autres dimensions du sport, je dirais même des dimensions essentielles. Au contraire ! A mes yeux, le sport est avant tout une activité de bien-être, d'épanouissement personnel, ayant des vertus dans bien des domaines, ceux de la santé, de l'acquisition de valeurs nécessaires à toute vie collective et parfois professionnelle. Le sport est avant tout la passion partagée de millions d'européens qui s'investissent dans une activité collective. /

Le sport n'est pas un phénomène isolé. Il évolue dans un environnement politique, économique et social donné, il subit des influences extérieures et n'est pas insensible aux grandes évolutions de la société. Le sport ne vit pas en vase clos, que ce soit par rapport aux Etats, aux institutions

communautaires ou aux partenaires privés. ~~Plusieurs font~~
~~directement ou indirectement sur le sport.~~ Jusqu'à une certaine limite, ces interventions sont légitimes. Des exemples ? De grands groupes économiques investissent aujourd'hui dans le sport. Pourquoi pas ? ~~Quelques~~
~~collèges ministres de sports~~ disait récemment lors d'une conférence que l'argent dans le sport ne doit pas être considéré comme "le mal en soi", au contraire ! Tout est dans sa répartition équitable, dans son utilisation et dans l'influence qu'il peut avoir sur l'éthique sportive. Il ne faut toutefois pas que le sport y perde son âme. Mais si ce risque est évité, pourquoi refuser ces apports financiers qui contribuent au développement du sport ?

L'essentiel est là : il faut que le sport et ses diverses composantes préservent leur identité. Chaque acteur a son rôle à jouer, ni plus, ni moins. Les pouvoirs économiques doivent jouer un rôle sans pervertir et changer les règles du jeu proprement sportives. De la même manière, je considère que les Etats membres, tout en ayant une responsabilité essentielle en matière d'organisation du sport, doivent laisser au sport une certaine marge d'autonomie.

C'est de tout cela que je souhaiterais discuter aujourd'hui avec vous. En m'écoutant, vous aurez compris que cette rencontre avec vous, les fédérations sportives européennes, constitue pour moi un moment important dans la conception de mes initiatives futures. Les fédérations sont les organisations qui sont le plus directement concernées par la manière dont le sport évolue en Europe. Les évolutions du sport les obligent à faire un effort d'adaptation aux nouvelles données économiques, sociales et politiques. Le processus de mutation est déjà en marche. Cependant, plutôt que de subir, le monde du sport doit anticiper les évolutions, les accompagner et si possible les influencer. Pour cela, il faut sortir d'une attitude défensive face à tous les phénomènes nouveaux ou perçus comme tels : l'influence croissante de l'économie, la place prépondérante de la télévision, ~~l'application au sport des principes fondamentaux du droit communautaire~~. Il faut que les fédérations sportives, de force de résistance deviennent force de proposition.

Et c'est sur la base de notre dialogue d'aujourd'hui, que j'entends lancer une étude visant à approfondir la réflexion en faveur du maintien du modèle sportif européen. Car notre rencontre n'est pas la fin, mais plutôt le début d'un effort qui doit être soutenu à long terme. Je vous invite maintenant à réagir et à me faire connaître votre vision des choses.

Je vous remercie.